

EXTRACT FROM:

C.R(61)41

9.9.61

+ CORRIGENDUM, dated 18-9-61

Meeting held on 4th September 1961I. THE MILITARY SITUATION IN ALLIED COMMAND EUROPE

Reference: C-R(61)39 ✓

Document: SHAPE 167/61 of 21st August, 1961 ✓

1. The CHAIRMAN said that the object of the meeting was to take stock of Governments' attitudes on the problems raised in discussion on 21st and 23rd August. While he was aware that not all governments had formulated their views, a statement of individual positions would help the Council to decide on how to proceed with its examination of the question.

2. The BELGIAN REPRESENTATIVE said that his authorities did not intend to send a reply in writing to the guidance given by SACEUR, but had instructed him to make the following statement. As the Belgian reply to the Annual Review indicated, the increase forecast in military expenditure was \$30,000,000. The situation in Ruanda/Urundi made it impossible to contemplate any further increase at present but, depending upon the outcome of the Council discussions on the emergency build-up and its assessment of the political situation, his Government would be prepared to request additional funds from Parliament.

3. The CANADIAN REPRESENTATIVE said that he hoped to be able to state the view of his government shortly after the opening of Parliament on 7th September. In accordance with the SACEUR recommendations, plans were being made to despatch reinforcements to overseas units.

4. "The DANISH REPRESENTATIVE referred to the written reply already forwarded by his delegation (see PO/61/720). He added that he would like to draw the attention of the Council to the fact that on 10th September the Danish Army would call up again about 10,000 men for normal retraining and exercises for a period of about 3 weeks. In connection with the calling-up a new mobilisation system would be used which should make it possible to set up a brigade group ready for action within 24 hours."

5. The FRENCH REPRESENTATIVE said that he also had nothing to add to the letter he had sent that day to the Chairman on the steps taken, or being taken, to strengthen the French forces in Europe, bearing in mind France's overall commitments.

6. The GERMAN REPRESENTATIVE, welcoming the initiative by the Chairman in bringing about this discussion, said that his Government considered the reinforcement of the NATO forces in Europe to be an urgent task to which it would devote the maximum possible effort. This reinforcement should not be regarded in isolation as a temporary measure, but should be linked to the long-term build-up of the NATO forces. He circulated a statement on the measures being taken by his Government (see PO/61/720).

-4-

EXTRACT FROM:

NATO SECRET

C-R(61)41

9.9.61

7. The GREEK REPRESENTATIVE said that his Government's reply had been prepared but that as a result of the Prime Minister's absence from Athens, it would not be received in Paris until 10th September.

8. The ITALIAN REPRESENTATIVE said that, in the framework of the reinforcement of the Italian forces planned in MC 70, his Government accepted in principle all the measures recommended in the document SHAPE 167/61. He was instructed to indicate that before the end of 1962 the armed forces would be reinforced as regards manning levels (for example call-up of reservists from 15th October), degree of preparedness, logistics, etc. Supplies would be accelerated in order to increase equipment and stocks and to modernise equipment. As far as possible new credits would be opened for defence. He would provide the International Staff on 5th September with a detailed memorandum on measures decided and points raised in the SHAPE document.

9. The LUXEMBOURG REPRESENTATIVE was not yet in a position to add any information to that contained in his letter to the Chairman of 2nd September indicating the intention of his Government to make the maximum possible contribution. (See PO/61/720).

10. The NETHERLANDS REPRESENTATIVE circulated a statement on measures being taken by his Government (see PO/61/720). He suggested that it would be useful to have as soon as possible the views of SACIANT and CINCHAN.

11. The NORWEGIAN REPRESENTATIVE said that he had nothing to add to the information given on 21st August. His authorities were still studying the guidance by SACEUR.

12. The PORTUGUESE REPRESENTATIVE recalled that the Council had been informed on 3rd May of the reasons for which it was impossible for his Government to envisage an increased military contribution.

13. The TURKISH REPRESENTATIVE hoped to be in a position to reply shortly.

14. The UNITED KINGDOM REPRESENTATIVE said that he had already circulated his Government's reply, to which he had nothing to add (see PO/61/720).

15. The UNITED STATES REPRESENTATIVE also circulated his Government's reply (see PO/61/720).

EXTRACT FROM: _____

NATO SECRET
C-R(61)41
g.g.61

16. In conclusion, the CHAIRMAN, noting that a discussion was not possible at this stage, hoped that all governments would aim at forwarding a reply in writing. It was essential that the different national efforts should be comparable, and that the Council should be able to make a comparison on the basis of the real implementation of the measures proposed. In reply to the suggestion by the Netherlands Representative, he said that the International Staff was at present in contact with SACLANT and CINCHAN and hoped shortly to provide to the Council the SACLANT and CINCHAN proposals for an emergency build-up.

17. In answer to a question by the Canadian Representative, who asked whether, as suggested by the German Representative, the Chairman considered that there should be a relationship between the present exercise and NATO long-term planning, the CHAIRMAN recalled that it had already been agreed that this exercise should be kept separate from both NATO long-term planning and the Annual Review.

18. In conclusion, the COUNCIL:

- (1) agreed that the International Staff, in consultation with NATO military authorities, should assess the measures taken or being planned by governments in response to the guidance given by SACEUR, and should prepare a document with a view to a discussion and a comparison by the Council of the different national efforts;
- (2) noted that the Chairman would circulate shortly proposals by SACLANT and CINCHAN.

EXTRACT FROM: _____

CR(61)41

g.9.61

+ RECTIFICATIF du 18-9-61.

Réunion du 4 Septembre 1961LA SITUATION MILITAIRE DANS LE SECTEUR DU COMMANDEMENT ALLIÉ EN EUROPE

Référence : C-R(61)39 ✓

Document : SHAPE 167/61 du 21 août 1961 ✓

1. Le PRÉSIDENT rappelle que la présente réunion a pour but de faire le point des positions adoptées par les gouvernements sur les problèmes soulevés au cours des discussions des 21 et 23 août. Il n'ignore pas que les gouvernements n'ont pas tous donné leur avis, mais un exposé des positions prises par chaque pays aiderait le Conseil à décider de la façon dont il doit poursuivre l'examen de cette question.

2. Le REPRESENTANT de la BELGIQUE déclare que ses autorités n'ont pas l'intention de fournir une réponse écrite à la directive du SACEUR, mais qu'elles l'ont chargé de faire la déclaration suivante. Comme il est dit dans la réponse de la Belgique au questionnaire de l'Examen Annuel, son pays envisage d'augmenter les dépenses militaires de \$ 30.000.000, mais il lui est impossible, en raison de la situation au Ruanda Urundi, d'envisager pour le moment toute nouvelle augmentation. Toutefois, compte tenu des résultats des discussions du Conseil sur le renforcement du potentiel militaire et de l'analyse que fera ce dernier de la situation politique, son Gouvernement serait disposé à demander au Parlement l'ouverture de crédits supplémentaires.

3. Le REPRESENTANT du CANADA espère être en mesure de faire connaître l'avis de son gouvernement peu après l'ouverture de la session parlementaire qui aura lieu le 7 septembre. Conformément aux recommandations de SACEUR, des plans d'envoi de renforts aux unités d'outre-mer sont en préparation.

4. "Le REPRESENTANT du DANEMARK se réfère à la réponse que sa délégation a déjà communiquée par écrit (voir PO/61/720). Il désire attirer l'attention du Conseil sur le fait que, le 10 septembre, les Forces terrestres du Danemark rappelleront sous les drapeaux environ dix mille hommes pour une période d'entraînement normal et d'exercices d'environ trois semaines. A l'occasion de ce rappel, un nouveau système de mobilisation sera utilisé qui permettra de mettre une brigade sur le pied de guerre dans les vingt-quatre heures."

5. Le REPRESENTANT de la FRANCE n'a, lui non plus, rien à ajouter à la lettre qu'il a adressée aujourd'hui même au Président sur les mesures déjà adoptées ou en cours d'adoption par son gouvernement pour renforcer les forces françaises en Europe, compte tenu de l'ensemble des engagements de la France.

6. Le REPRESENTANT de l'ALLEMAGNE, se félicite de l'initiative prise par le Président qui a organisé cet échange de vues et déclare que, de l'avis de son gouvernement, le renforcement des forces OTAN en Europe est une tâche qui présente une grande urgence et à laquelle il convient de consacrer le maximum d'efforts. Ce renforcement ne doit pas être considéré comme une mesure temporaire et isolée, mais doit être lié aux plans à long terme de mise sur pied des forces OTAN. Il distribue un document sur les mesures

EXTRACT FROM: _____

NATO SECRET

C-R(61)41

9.9.61

actuellement prises par son Gouvernement (voir PO/61/720).

7. Le REPRESENTANT de la GRECE déclare que la réponse de son Gouvernement a été établie mais que par suite de l'absence du Premier Ministre d'Athènes, elle ne parviendra pas à Paris avant le 10 septembre.

8. Le REPRESENTANT de l'ITALIE précise que, dans le cadre du renforcement des forces armées italiennes prévu par le document NC 70, son Gouvernement accepte en principe toutes les mesures suggérées dans le document SHAPE 167/61. Il ajoute avoir été chargé d'indiquer qu'avant la fin de l'année 1962, les forces armées seront portées à un niveau plus élevé aussi bien en ce qui concerne le personnel (par exemple appel de réservistes à partir du 15 octobre), qu'en ce qui concerne le degré de préparation, la logistique, etc.. L'approvisionnement en matériel sera accéléré afin d'augmenter les dotations et les stocks et de procéder à une modernisation de l'équipement. Dans toute la mesure du possible de nouveaux crédits seront ouverts pour la défense. Il communiquera le 5 septembre au Secrétariat international un mémorandum détaillé sur les mesures qui ont été décidées et sur les points soulevés dans le document du SHAPE.

9. Le REPRESENTANT du LUXEMBOURG ne peut rien ajouter pour le moment aux renseignements figurant dans la lettre qu'il a adressée le 2 septembre au Président, et dans laquelle son Gouvernement se déclare prêt à contribuer au maximum au renforcement envisagé (Voir PO/61/720).

10. Le REPRESENTANT des PAYS-BAS communique un exposé des mesures actuellement prises par son Gouvernement (PO/61/720). A son avis, il serait utile de connaître dès que possible l'avis de SACIANT et de CINCHAN.

11. Le REPRESENTANT de la NORVEGE n'a rien à ajouter aux renseignements fournis le 21 août. Ses autorités étudient encore la directive de SACEUR.

12. Le REPRESENTANT du PORTUGAL rappelle que le Conseil a été informé le 3 mai des raisons pour lesquelles son Gouvernement est dans l'impossibilité d'envisager une augmentation de sa contribution militaire.

13. Le REPRESENTANT de la TURQUIE espère être en mesure de communiquer prochainement la réponse de son Gouvernement.

14. Le REPRESENTANT du ROYAUME-UNI a déjà communiqué la réponse de son Gouvernement à laquelle il n'a rien à ajouter (voir PO/61/720).

15. Le REPRESENTANT des ETATS-UNIS a communiqué lui aussi la réponse de son Gouvernement (voir PO/61/720).

EXTRACT FROM: _____

NATO SECRET
C-R(61)41

9.9.61

16. En conclusion, le PRÉSIDENT, constatant qu'il est impossible au stade actuel de procéder à un échange de vues, espère que tous les gouvernements s'efforceront de communiquer une réponse par écrit. Il est indispensable que les efforts soient équitablement répartis entre chaque pays et que le Conseil puisse procéder à une comparaison de ces efforts d'après l'application effective des mesures proposées. En réponse à la suggestion du Représentant des Pays-Bas, le Président déclare que le Secrétariat international est actuellement en contact avec le SACLANT et le CINCHAN; il espère communiquer prochainement au Conseil les propositions de ces derniers concernant le renforcement du potentiel militaire.

17. En réponse à une question du Représentant du Canada, qui demande si, comme l'a suggéré le Représentant de l'Allemagne, le Président estime qu'il convient de lier les mesures actuelles aux plans à long terme de l'OTAN, le Président rappelle qu'il avait déjà été décidé que ces mesures devraient rester distinctes à la fois des plans à long terme de l'OTAN et de l'Examen Annuel.

18. En conclusion, le CONSEIL:

- (1) décide que le Secrétariat international évaluera en consultation avec les autorités militaires de l'OTAN, les mesures prises ou prévues par les gouvernements en réponse à la directive du SACEUR et établira un document qui servira de base de discussion et permettra au Conseil de comparer les efforts déployés par les divers pays;
- (2) note que le Président communiquera prochainement les propositions du SACLANT et du CINCHAN.